

# Des recommandations à la hauteur des attentes

Disposant d'une tradition halieutique relativement ancienne, la Mauritanie démarrera au cours des prochains mois l'exploitation de ses ressources pétrolières off shore. La gestion consensuelle et durable mais à la fois transparente et prudente de ces deux importantes richesses du littoral national constitue désormais un pas considérable franchi vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), dans le cadre d'un développement humain durable et d'une évolution de la société mauritanienne. C'est ce qui se ressort des recommandations formulées par les participants à l'atelier national sur la gestion durable et consensuelle des ressources du littoral à l'issue de leurs travaux qui ont pris fin jeudi après-midi à Nouakchott.

Au cours de cet atelier de trois jours, organisé par le ministère des Affaires Economique et du Développement avec la collaboration du Programme des Nations Unies pour le Développement et ayant duré trois jours, les participants se sont divisés en groupes thématiques se rapportant aux domaines de la pêche et de l'exploitation pétrolière.

Au terme d'une large concertation à laquelle a pris part une intelligentsia comprenant des représentants de l'ensemble de la classe politique et syndicale, des opérateurs et des partenaires au développement, des recommandations pertinentes à la hauteur des espoirs et des attentes des populations mauritaniennes ont été faites. D'autre part des espoirs sont nés de la découverte récente et l'exploitation imminente d'importantes ressources pétrolières qui viennent s'ajouter au patrimoine halieutique. Ces deux ressources constituent un apport substantiel à la consolidation des performances économiques nationales et à l'amélioration continue des conditions de vie de tous les citoyens si elles sont soumises à une gestion responsable, réfléchie et judicieuse.

Dans le domaine de la pêche, les séminaristes ont recommandé de promouvoir un développement harmonieux et équilibré du littoral et de favoriser la mise en valeur de l'ensemble des ressources côtières. Pour cela, le plan d'aménagement des villages côtiers et la mise en place des pôles intégrés de développement doivent être réactualisés. Ils évoquent la nécessité de promouvoir les industries de transformation, réviser les accords de pêche signés avec les pays étrangers et les systèmes de licences, améliorer les infrastructures et mettre sur pied des structures d'accueil. Dans ce cadre, il est particulièrement urgent d'agrandir les ins-

tallations du Port Autonome de Nouadhibou et le doter de moyens qui lui permettent de se conformer aux normes internationales et satisfaire les besoins de la flotte notamment le carénage et l'avitaillement.

La pêche artisanale et côtière doit être promue par la réhabilitation du port de pêche artisanale de Nouadhibou, considéré comme le principal pôle de concentration de la filière, et le renforcement de ses installations afin qu'il puisse accueillir les bateaux de pêche côtière.

L'aménagement des pêcheries et la consolidation du système de contrôle se situent également au centre des recommandations. En effet, la vulgarisation du rôle assigné à l'Institut Mauritanien des Recherches Océanographiques des Pêches (IMROP) ainsi que sa dotation des attributions utiles à l'accomplissement de sa tâche s'avèrent prioritaires. L'IMROP doit être habilité à fixer annuellement les maxima de capture, déterminer le nombre de bateaux à autoriser, moduler et délimiter les zones de pêche afin d'assurer une exploitation rationnelle de la ressource halieutique tout en se souciant de sa régénération et de sa durabilité (arrêt biologique). La ressource ne doit pas être destinée à la génération présente seulement mais également aux générations futures. L'institut doit, en outre, se charger de l'aménagement du territoire maritime dans une perspective de préservation de l'environnement en tenant compte de l'exploitation du pétrole et des risques de pollution que cela engendre.

S'agissant du domaine du pétrole, les participants recommandent de concentrer l'essentiel des ressources pétrolières à la lutte contre la pauvreté et plus généralement à la réalisation des OMD. Ils préconisent la création d'un institut de formation moyenne pour répondre aux besoins du secteur et d'un observatoire de la gestion de la politique pétrolière regroupant la participation de la société civile y compris les collectivités locales. Ils soutiennent la nécessité d'instaurer un contrôle rigoureux au niveau de la production, des coûts, de l'environnement et des expéditions en dotant les services concernés de moyens matériels et humains adéquats.

Parmi les propositions avancées, l'on peut citer la mise à jour et la révision des contrats de partage de la production en y incluant des clauses nouvelles particulièrement dans le domaine de la recherche scientifique et celui du suivi de l'impact de l'exploitation pétrolière tout en évitant que

cette dernière n'ait des incidences négatives sur les autres secteurs de l'économie nationale telles que cela s'est produit en Hollande.

Au sujet de l'impact environnemental et social de l'exploitation pétrolière, les séminaristes appellent à la sensibilisation des populations sur les enjeux d'une telle exploitation à travers des ateliers de formation décentralisés, des rencontres et causeries reproduites par les médias voire publiées sur Internet. Ils appellent également à la promotion d'un système de concertation permanente entre les différents départements concernés par les questions de l'environnement.

D'autre part, ils expriment la nécessité de renforcer les capacités d'analyse et de suivi des qualités de l'eau de mer en formant des agents chargés de la sécurité civile pour faire face aux nouvelles exigences liées à l'exploitation du pétrole et du gaz.

La clôture de l'atelier national sur la gestion durable et consensuelle des ressources du littoral était l'occasion pour le représentant du ministère des Affaires Economique et du Développement de rassurer les participants de la prise en compte de leurs propositions dans l'élaboration des stratégies à adopter en vue d'une meilleure utilisation des ressources du littoral national. Il a ajouté que durant trois jours, les séminaristes ont imaginé des scénarios de gestion de ces ressources selon une approche participative et dans le cadre de l'orientation toute nouvelle de bonne gouvernance entérinée par les journées nationales de la concertation organisée récemment dans notre pays. De ces scénarios se dégage inéluctablement une stratégie claire, consensuelle et appropriée des ressources du littoral national.

De son côté, le représentant du PNUD a salué les résultats de ces journées de concertation qu'il a qualifié de concrets et substantiels, tout en étant persuadé qu'ils contribueront à améliorer et compléter les politiques mises sur pied par les pouvoirs publics en vue d'atteindre les objectifs de compétitivité dans une dynamique d'amélioration des conditions de vie des populations.

Les participants, quant à eux, se sont félicités du climat de liberté et de concorde qui a caractérisé les débats tout au long des journées de concertation, en qualifiant de positif ce genre de rencontres souhaitant qu'il en sera de même lorsqu'il s'agit de question d'intérêt national.